

RENCONTRES des Lundis SENIORS (GOLFS 9 TROUS) saison 2022

1. Règlement :

- Inscriptions acceptées suivant les limites d'index ci-dessous,
- Ces compétitions comptent pour l'évolution de l'index pour les joueurs classés 11.5 inclus et plus,
- Les participants (dames et hommes) devront avoir à la date de la compétition 50 ans révolus :
- 3 catégories/séries :
2 séries hommes et 1 série femmes
 - Hommes -> Boules jaunes
1ère Série : de 0.0 à 17.9
2ème Série : de 18 à 53.5
 - Femmes -> Boules rouges
1ère Série : de 0.0 à 53.5

2. Organisation des compétitions :

- Les compétitions se dérouleront un LUNDI,
- Départ en shotgun le matin à 10h00 (limite pour le retrait des cartes de scores 9h30),
- Compétition officielle SUR 9 TROUS, formule Stableford,
- Nombre de participants maximum : 44 par étape,
- Repas à l'issue du parcours 9 trous,
- Seront récompensés après chaque étape, les deux 1ers « brut » et « nets » dans chaque Série,
- Au moment du café, annonce des résultats et remise des récompenses (récompenses à la charge du club recevant).

3. Conditions de participation :

- La participation pour chaque étape sera de 37.00 € par personne, cette somme inclut l'accès au parcours, le droit d'inscription (2 euros) ainsi que le repas.
- Les joueurs membres du Club recevant, ne régleront que le droit d'inscription plus le prix du repas qui lui, sera fixé par chaque club

4. Les inscriptions :

- Les inscriptions pourront se faire directement et individuellement auprès des Golfs recevant la compétition, mais aussi auprès des Responsables Seniors de chaque club qui transmettront la liste des participants par mail au club de l'étape,
- Limite des inscriptions 48 heures avant le jour de l'étape,
- Les inscriptions sont ouvertes 3 semaines avant la date de l'étape,
- Le nombre de participants étant limité à 44, c'est l'ordre d'arrivée des inscriptions qui sera pris en compte. Toutefois la priorité sera donnée aux joueurs ayant participé au plus grand nombre d'étapes.

5. Divers :

- L'utilisation de Golfettes est autorisée dans la limite des disponibilités et réservée en priorité aux personnes justifiant de réelles difficultés de déplacement.